

QUESTIONNAIRE ET ADAPTATION NATUROPATHE

RC (Responsabilité Civile Exploitation et Professionnelle)

Contrat réservé aux adhérents de l'APHN (www.aphn.fr)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION 2017 :

Conditions d'acceptation :

- Les naturopathes évoluant seuls : effectifs 1 personne
- Aucun sinistre au cours des 3 dernières années.
- *Si la PJ (Protection Juridique) est souscrite, aucune procédure judiciaire engagée par ou contre l'entreprise au cours des 36 derniers mois.*
- A la date d'effet du contrat, l'assuré déclare que son adhésion à l'APHN est en cours de validité
- je reconnais avoir reçu les documents du contrat : Conditions Spéciales (ref : cs_173c_bis) et les Conditions Générales (COR655-1), **en avoir pris connaissance, et en accepter les dispositions.**
- Cotisation annuelle : 160 € TTC – Franchise générale mini 200 €
- Cotisation annuelle : RC + PJ (Protection Juridique) : 200 € TTC – Franchise générale mini 200 €
- Echéance principale (date de renouvellement) du contrat 1er jour du mois suivant l'adhésion, (exemple souscrit le 10/07/2016, l'échéance principale sera le 01/08)

Je soussigné.....

agissant pour moi même ou la Sté :

Adresse du siège social :

n° de SIREN

Atteste sur l'honneur les déclarations ci dessus et demande l'adhésion au contrat :

(Rayer la mention inutile)

- RC soit 160 € TTC /an

ou

- RC + PJ soit 200 € TTC /an

date d'effet, souhaitée(après réception des éléments et validation du paiement), du/...../2016

payé par chèque (ou par virement) banquen° à l'ordre de

BIBAS ASSURANCES COURTAGE, montant :.....au prorata (exemple souscrit : RC + PJ soit 200€/an TTC le 10/07/2016, paiement du 10/07/2016 au 31/07/2017 [échéance principale 01/08], soit 200€ / 365 jours X 387 jours = 212.05 € ttc, vous pouvez nous contacter pour toute aide au calcul).

"lu et approuvé", Tampon et signature

Identification de l'Assuré :

- Forme juridique de l'entreprise :

Lieu d'exploitation principal

- Adresse :
.....
- Les locaux sont-ils implantés dans une galerie marchande, centre ou passage commercial de plus de 1500m² - oui / non ?

L'exploitation

- Chiffres d'affaire HT annuel :
- Effectif 1
- date de 1^o installation :/...../.....

Franchise mini 200 €

Souscription & Paiement des cotisations a l'adhésion :

- Adresse de correspondance : BIBAS ASSURANCES COURTAGE - 135 Avenue Pierre Sépard - M.I.N. d'Avignon Bât H1 - 84000 AVIGNON
- Nous faire parvenir par courrier (si possible copie par email) le bulletin d'adhésion (2 pages courantes), **complété, daté, tamponné et signé.**
- Accompagné du paiement par chèque a l'ordre de BIBAS ASSURANCES COURTAGE ou par virement sur le RIB : FR76-1820-6002-4960-2411-7968-152 - AGRIFRPP882 (avec une référence "votre nom ou nom de Ste - RC APHN")

3AssurancesCourtage
Analyse & Action Assurances
BIBAS ASSURANCES COURTAGE
tel : +33 981 65 6000
fax : +33 988 99 50 50
3assurances@gmail.com

www.3ASSURANCES.fr
Bureaux & Courrier : 135 Avenue Pierre Sépard
M.I.N. d'Avignon - Bâtiment H1
84000 AVIGNON
(siège social : 17 bld Champfleury 84000 AVIGNON)
SIRET 50923027200015

N°orias 09046540 - www.orias.fr

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09
